



# Cyclo - Club Paulhanais

**Assemblée Générale Ordinaire  
Vendredi 15 décembre 2017  
Salle Louis Sert 34230 Paulhan.**

L'assemblée générale s'est déroulée à 21h à l'Espace Associatif "Louis Sert" Route de la Clairette 34230 PAULHAN, mise gracieusement à disposition par la municipalité que le président Adolphe Bernad a tenu à remercier.

Les adhérents de l'association affiliée à la Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT) sous le numéro 3203 et enregistrée à la sous-préfecture sous le numéro 752 le 30 octobre 1982 (Siret 4378931400012) ont été convoqué en assemblée générale qui s'est tenue le vendredi 15 décembre 2017 pour débattre l'ordre du jour joint à la convocation.

Tous les membres du conseil d'administration étaient présents (excusé Solange Ponce).

Il a été établi une feuille d'émargement signée par les adhérents présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

32 adhérents présents ou représentés, sur les 54 que compte le club, plus de la moitié étant présents, l'assemblée a donc pu valablement délibérer. Le président a donc prononcé l'assemblée valablement ouverte, le quorum requis étant atteint.

Le président a accueilli et remercié de sa présence Mr Giraud : correspondant local de presse "Midi Libre".

Présentation et approbation du bilan moral 2017 : le président donne lecture du rapport moral et des activités 2017 qui, cette année encore, furent très denses :

- *Les 11 et 12 février Organisation du loto.*
  - *Le 07 mai Organisation de notre randonnée Jean Marie Arnaud. (202 participants).*
  - *Du 20 au 28 mai séjour en Corse à Calvi. (20 participants).*
  - *Le 11 juin sortie familiale au bord de l'Orb à Sérieys.*
  - *Le 15 juin sortie en semaine à la journée.*
  - *Les 17 et 18 juin ainsi que les 24 et 25 juin le tour de l'Hérault (651 Km).*
  - *Du 01 au 07 août la semaine fédérale à Mortagne au Perche.*
  - *Le 15 octobre rencontre Aude-Hérault au lac de Jouarres.*
  - *Le 22 octobre randonnée au Caylar au profit de la maladie de Parkinson et de la Sclérose en Plaques.*
  - *Le 02 décembre soirée dansante au restaurant les Sangliers à Cabrières. (84 personnes présentes).*
  - *Le 10 décembre organisation du point café à la salle des fêtes de Paulhan.*
- **SORTIES CODEP** : *Le président a félicité les cyclistes pour leur participation à 21 randos sur les 30 organisées par le Codep (26 en 2016) et y avoir récolté 3 coupes dont 1 qui a récompensé le cyclo-club en tant que 1<sup>er</sup> club de l'Hérault et ayant obtenu le plus de points aux différentes manifestations (11 en 2016) soit un cumul de 190 participants et 9 cyclistes en moyenne par rando.*
  - **Une récompense a été remise aux 3 cyclistes ayant le plus grand nombre de participations aux randonnées.**
  - *18 randos pour Yannick Béhal (1 chèque cadeau de 50€), 16 pour Adolphe Bernad (1 chèque cadeau de 30€), 15 pour Bernard Vieules (1 chèque cadeau de 20€), Bernard Badenas 13, Swann Guenou 13, Armand Jourdan 13, Jean-Marie Bonnet 12, Didier Boussac 12, André Yvanez 12, Jean-Paul Libourel 11, Lucien Anton 9, Hugues Tomas 9, René Poli 7, Patrick Cabrera 5, Sylvain Balthazard 4, Christian Bonnetain 3, Jacques Gil 3, Albert Sospedra 3, Pascal Gasner 2, Michel Julien 2, Paquita Perez 2, Bernard Bois 1, Christian Molinier 1, José Munoz 1, Pierre Sanchez 1, Claude Viciano 1, Claudine Barvaux 0, Bernad Hélène 0.*

- **Les projets 2018 :**

- *Séjour au Pays Basque du 19n au 26 mai.*
- *Semaine fédérale la 1<sup>ère</sup> semaine d'août dans les Vosges.*
- *La Viarhônga descente du Rhône.*
- *3 sorties à la journée en semaine à définir pour faire le tracé sur les Transversales.*
- *Participation à la brasucade de Mèze.*
- *À préciser la participation de la montée du Mont Ventoux fin juin et organisée pour le Téléthon.*

- **Présentation et approbation des comptes clos du rapport**

**financier 2017 :** Jean Paul Libourel fait état du rapport financier qui laisse apparaître une trésorerie saine, ce résultat étant le reflet des actions entreprises et du sérieux des organisateurs.

- **Le montant de la cotisation annuelle est fixé à 18 euros pour l'année 2018**

- **Renouvellement et élection des membres du conseil d'administration.**

- Tous les membres élus se représentent au sein du conseil d'administration : Adolphe Bernad, Jean-Marie Bonnet, Jean-Paul Libourel, Hugues Tomas, Bernard Vieules, José Munoz, Solange Ponce, Pascal Gasner, Lucien Anton, Albert Sospedra et aucune autre candidature n'ayant été enregistrée, les adhérents présents ont voté à l'unanimité leur élection. Le 19 janvier 2018 le conseil d'administration élira au scrutin secret à la majorité absolue le candidat à la présidence. Après l'élection du président, le conseil d'administration complètera les différents postes des cinq autres membres du bureau, au scrutin secret, dans les conditions prévues à l'article 15 du règlement intérieur.

- L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22h30. Il a été dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le président de la séance et du secrétaire de séance.
- Le président clôture cette assemblée, en remerciant la subvention attribuée, tous les sponsors pour leur aide financière et les bénévoles pour leur implication au sein du club. Le Président a invité les adhérents à boire avec modération le verre de l'amitié.

*Le Président,*

*A Bernad.*